



Arrêté municipal

Portant désignation d'un correspondant incendie et secours

Madame le Maire de Veigy-Foncenex,

Vu la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et à valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels ;

Vu le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours ;

Vu l'article D 731-14 du code de la sécurité intérieure ;

Considérant la nécessité de désigner un conseiller municipal correspondant incendie et secours dans un délai de trois mois à compter de l'entrée en vigueur du décret susvisé, à savoir le 1^{er} novembre 2022 ;

ARRETE

Article 1 :

Monsieur Antonio PEREZ RAMOS est désigné correspondant incendie et secours pour la commune de Veigy-Foncenex.

Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant peut, sous l'autorité du maire :

- Participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;
- Concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- Concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- Concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

Article 2 :

Madame le Maire de la commune de Veigy-Foncenex est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et notifié à l'intéressé.

Une copie de présent arrêté sera adressée à Monsieur le préfet de la Haute-Savoie et à Monsieur le président du conseil d'administration des services d'incendie et de secours de la Haute-Savoie.

Certifié exécutoire,

Transmis au représentant
de l'Etat le :

02 NOV. 2022

Affiché, publié, ou notifié le :

02 NOV. 2022

Fait à Veigy-Foncenex, le 31 octobre 2022

Le Maire,
Catherine BASTARD

Le Maire,

Catherine BASTARD

